


Preneur d'abonnement

1. Lire les [Conditions générales \(CG\)](#), [Règlements](#) et [annexes](#).
Contacter l'installateur d'alarme pour recevoir le [Formulaire de demande de raccordement](#), lors de :
 - Nouveau raccordement
 - Changement de preneur d'abonnement
 - Extension / modification
 - Suppression de critère
2. Renvoyer à l'installateur d'alarme le formulaire de demande datée et signée

 La demande de raccordement d'alarme automatique, fait office de contrat !

Installateur d'alarme

1. Envoyer au preneur d'abonnement :
[Formulaire de demande de raccordement](#)
+
[CG](#), [Règlements](#) et [annexes](#)
2. Envoyer à : btalarmnet.sis@sisqe.ch
Formulaire de demande de raccordement, dûment complété et signé
+
Plans complets de l'installation format *.dwg AutoCAD v.2020

Installateur d'alarme

3. Envoyer à : btalarmnet.sis@sisqe.ch
Commande de raccordement
Pour l'ouverture de critère(s) auprès de la société TUS ou SITASYS AG

Bureau-technique

1. Planifier une visite sur site avec le preneur d'abonnement
2. Envoyer à l'installateur d'alarme :
Rapport de visite
3. Envoyer au preneur d'abonnement :
Rapport de visite
+
Devis des prestations du BT
+
Formulaire pour la réalisation/modification des plans d'intervention

Preneur d'abonnement

3. Renvoyer au bureau technique, dûment complété et signé le :
Formulaire pour la réalisation/modification des plans d'intervention
Si vous choisissez de mandater le BT pour la réalisation des plans d'intervention, merci de renvoyer aussi le :
Devis des prestations du BT

Réalisation des plans d'intervention

Bureau-technique

4. Réaliser les plans d'intervention, selon la charte graphique du Groupement SIS
5. Confectionner les dossiers d'intervention
6. Planifier la date de **mise en service** sur site, avec le preneur d'abonnement et l'installateur d'alarme
7. Lors de la mise en service, remettre au preneur d'abonnement

Rapport de mise en service
+
Un exemplaire des dossiers d'intervention

Preneur d'abonnement

5. Lors de la mise service, remettre au bureau technique :
 - **Clé(s) des locaux**, où il y a de la détection incendie (max. 3 clés)
 - **Liste de personnes représentantes de l'objet surveillé**, les personnes doivent :
 - Être joignable 24h/24
 - Se rendre sur le site dans les 30 min. suivant l'appel de la centrale
 - Savoir manipuler le tableau de rappel
 - Connaître le site

Preneur d'abonnement

4. Envoyer à : btalarmnet.sis@sisqe.ch
Les plans d'intervention réalisés par le preneur d'abonnement ou son mandataire, selon la charte graphique du Groupement SIS

Bureau-technique

4. Contrôler les plans réalisés par le preneur d'abonnement ou son mandataire. Si des corrections doivent être faites, des frais seront facturés au preneur d'abonnement, selon les CG
5. Confectionner les dossiers d'intervention
6. Planifier la date de **mise en service** sur site, avec le preneur d'abonnement et l'installateur d'alarme
7. Lors de la mise en service, remettre au preneur d'abonnement
Rapport de mise en service
+
Un exemplaire des dossiers